



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique

DIVISION DU COMMERCE

Berne, le 20 avril 1976

Aux Ambassades de Suisse

277 - Br/Pn

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chargé d'affaires,

L'Union pour des montres ancre économiques suisses (UMES) à Neuchâtel nous a priés de renseigner les représentations diplomatiques suisses notamment dans les pays en voie de développement sur l'activité qu'elle déploie spécialement dans le secteur de l'exportation d'articles suisses d'horlogerie à ancre empierrée.

L'UMES est une société coopérative créée en 1966. Il s'agit d'une organisation constituée par des sociétés horlogères jadis membres de la Fédération horlogère. Au cours des dix dernières années, ses sociétés-membres ont produit plus de 50 millions de montres et mouvements ancre empierrés, écoulés sur tous les principaux marchés mondiaux. Exprimé en quantité, elle est le principal client de l'ASUAG et groupe sept sociétés, qui vendent en particulier leur production sous les marques Imperial, Mondaine, Nobellux, Sellita, Semag, Teriam et Tressa.

Dans la conjoncture actuelle que vous connaissez, les sociétés-membres de l'UMES redoublent d'efforts dans la prospection des marchés des pays en voie de développement pour au moins conserver leurs positions acquises. Au cas où ces sociétés s'adressent à nos représentations diplomatiques, nous vous saurions gré de bien vouloir leur accorder votre appui dans la mesure du possible.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Chargé d'affaires, l'assurance de notre considération distinguée.

DIVISION DU COMMERCE
Le Sous-Directeur

Copie pour information aux "Länderbearbeiter"